

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA**  
**RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

**LES DIFFERENTS REGIMES EN MATIERE DE TVA INTRA- ET EXTRA-**  
**COMMUNAUTAIRE**  
**(CONVENTION : C.P.N.A.E.- VOLET TRAVAILLEURS)**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION**

**CODE : 71.23.12.U.21.V.1.**  
**CODE DU DOMAINE DE FORMATION :**  
**701**  
**DOCUMENT DE REFERENCE INTER-**  
**RESEAUX**

*APPROBATION le 18/11/04*

## **1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

### **1.1. Finalités générales**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

### **1.2. Finalités particulières**

Destinée aux employés administratifs concernés par des tâches comptables, les aides-comptables et les comptables en contact avec des clients et fournisseurs intra- et extra-communautaires ou intervenant dans la comptabilité d'une entreprise ayant ce type de contacts, cette formation permettra aux étudiants de se familiariser avec les opérations TVA intra- et extra-communautaires. Ils seront ainsi aptes à gérer ces opérations et à mieux en appréhender les conséquences dans le domaine de la T.V.A.

## **2. CAPACITES PREALABLES REQUISES**

### **2.1. Capacités**

L'étudiant devra faire la preuve qu'il est capable :

- de développer les techniques de base de la comptabilité en partie double ;
- d'interpréter la terminologie courante et de concevoir la comptabilité de façon logique.

### **2.2. Titre pouvant en tenir lieu**

Sans objet.

### 3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
T.V.A.	CT	B	16
3.2. Part d'autonomie			0
Total des périodes			16

### 4. PROGRAMME

- Opérations imposables :
  - Livraisons de biens :
    - Livraisons et transferts IC
    - Exportations
  - Acquisitions IC
  - Importations
  - Localisation des services
  - Quelques cas spéciaux :
    - Ventes à distance
    - Livraison IC avec installation et montage
    - Livraison IC de nouveaux moyens de transport
- Imputation dans la déclaration T.V.A.
- Assujettis
  - Assujettis étrangers
  - Assujettis belges à l'étranger
- Exercices

### 5. CAPACITES TERMINALES

Au terme de cette unité de formation, l'étudiant sera capable, face à des situations- problèmes relatives aux procédures et aux règles T.V.A. en matière de commerce extérieur, et en tenant compte des principes légaux fondamentaux y afférents:

- de décoder les opérations T.V.A. intra- et extra-communautaires pour une entreprise ;
- d'utiliser ses savoirs et savoir-faire selon une démarche justifiée pour gérer ce type d'opérations et d'en imputer les conséquences en matière de T.V.A..

## **6. CHARGE(S) DE COURS**

Un enseignant ou un expert.

L'expert sera un spécialiste disposant d'une compétence professionnelle actualisée et reconnue dans le domaine.

## **7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.

Ministère de la Communauté française

1010 Bruxelles , le 01 Déc 2004  
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0  
02 / 210.58.52

Administration générale de  
l'Enseignement et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Direction générale de l'Enseignement  
non obligatoire et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Service de l'enseignement  
de promotion sociale.

Monsieur Jacques LEFERE  
Administrateur délégué  
CPEONS

rue des Minimes 87-89  
1000 BRUXELLES

Ref.: CC / Document de référence interréseaux

Objet : Document de référence interréseaux(convention) - Régime 1  
-----  
Unité de formation : LES DIFFERENTS REGIMES EN MATIERE DE TVA INTRA- ET EXTRA-  
COMMUNAUTAIRE (CONVENTION : C.P.N.A.E. - VOLET TRAVAILLEURS)  
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION  
Code Référence : 712312U21V1  
Domaine : 701 Economie-SE:gestion, comptabilité, fiscalité, finances...

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le document de référence relatif à l'unité de formation  
mentionnée sous rubrique.

-----  
Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

P.O. La Directrice générale a.i.,

Chantal Kaufmann



Nicole SCHETS  
Directrice

-----  
Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de  
Stéphane Abrassart ou Carine Cacheux (02/210.58.57)